

## Charte CHADKHAN/Coach

והשמיענו קול ששון וקול שמח

Cette charte est écrite au masculin mais elle est valable aussi au féminin, pour les femmes comme pour les hommes.

1. Le chadkhan/coach est une personne majeure mariée, divorcée, veuve ou célibataire dont la candidature est validée par l'administrateur.
2. Une candidature peut être rejetée sans qu'aucune raison n'en soit donnée.
3. Le chadkhan n/coach est bénévole. Il choisit le nombre d'heures par semaine à consacrer aux shiduhims sur la plate-forme. Il s'engage à respecter cet engagement. Les Chadkhanims de l'association Bayit Shalem ont choisi indirectement de reverser leur rétribution à l'association, ils sont en ce sens bénévoles.
4. Le chadkhan /coach est une personne bienveillante, à l'écoute et cherche à comprendre le besoin exprimé par l'utilisateur sans jugement et l'accompagne dans son shiduh. Il est relié à ses candidats par un whatsapp interne dans le site. Il reste toujours honnête dans la transmission des informations qu'il détient sur les candidats tout en restant courtois, empathique, jamais blessant. Il n'essaie pas d'influencer l'un ou l'autre des candidats mais fait l'intermédiaire entre les 2 personnes et les laisse décider. Il prend bonne note de ce qui lui est confié afin de trouver " la bonne paire".
5. Le chadkhan/coach invite toujours les candidats dont il s'occupe à prendre des renseignements sur les profils pour lesquels ils expriment un intérêt auprès des références mentionnées dans leur fiche.
6. Le chadkhan doit remplir un profil chadkhan et se voit attribuer un espace personnel avec son profil et ses candidats. En fonction de son profil, il se voit attribuer d'un commun accord avec l'administrateur, un certain nombre de profils dont il a à s'occuper. Il peut choisir uniquement les profils des candidats qu'il a amené sur le site et qu'il connaît, mais il peut aussi être chargé de suivre des utilisateurs qu'il ne connaît pas.
7. LES FONCTIONS DU CHADKHAN :

- La fonction du chadkhan est de chercher un chidoukh à ses candidats.
- Le chadkhan peut proposer de sa propre initiative un shiduh, à tout autre candidat par un bouton dédié.
- Le chadkhan suit les chidoukhim dont il a pris la charge. Il est accompagnateur du shiduh, en respectant la volonté de son candidat. Le degré d'implication du chadkhan est fixé par le candidat.

Le degré d'implication du chadkhan est variable : attitude plus ou moins investie en fonction de ce que le couple demande comme type d'aide pour faire avancer ou abandonner le chidoukh.-Le chadkhan sera sollicité par les profils invisibles qui auront accepté le shiduh pour donner des informations sur la deuxième partie.

8-Le chadkhan informe l'administrateur des fiançailles ou de la demande en mariage des candidats qu'il suit ou dans lequel il a été impliqué. Il se tient informé de l'évolution du shiduh. Il informe le candidat qu'il y a à sa disposition un bouton dédié sur son espace. - Le chadkhan effectue sa fonction bénévolement mais demande à ses candidats de respecter le règlement intérieur de l'association Bayit Shalem qui a prévu une contribution de 770 euros réglable au jour des fiançailles sur le lien helloasso suivant contre reçu cerfa instantané. <https://www.helloasso.com/associations/bayit-shalem/formulaires/2> Pour les personnes qui sont en difficulté financière, le chadkhan

informe le ou la candidat(e) fiancé(e), de la possibilité d'exonération partielle de ces frais à l'adresse mail [bayitshalem.global@gmail.com](mailto:bayitshalem.global@gmail.com) ou [admin@bayitshalem.com](mailto:admin@bayitshalem.com) Cette contribution est une obligation halahique (références : La loi juive enjoint celle ou celui qui cherche un shiduh d'être reconnaissant vis à vis de celle ou celui qui a permis son mariage et lui offrir un cadeau, et spécifiquement, une somme d'argent. Ci joints les références sur le sujet : <https://din.org.il/2011/02/09/%D7%93%D7%9E%D7%99-%D7%A9%D7%93%D7%9B%D7%A0%D7%95%D7%AA/>

<https://www.youtube.com/watch?v=VRJiZqgejc4>

<https://www.youtube.com/watch?v=92WYQMjp4yk> Ces rentrées d'argent permettent à

l'association de financer et de développer le site. Elles sont indispensables car elles permettent à Bayit Shalem d'exister.-Il doit faire tout son possible pour aider à développer le site et le nourrir de nouveaux profils et/ou de nouveaux chadkhanim en diffusant autour de lui le lien du site [www.bayitshalem.com](http://www.bayitshalem.com) et en encourageant les utilisateurs à évaluer la plateforme sur trustpilot (lien sur la page d'accueil du site)- Si un utilisateur n'est pas correct, le chadkhan /coach ne doit pas entrer en conflit mais en faire part à l'administrateur immédiatement.-Quelque soit le problème rencontré, si problème il y a, le s chadkhan doit contacter l'administrateur.

9-Le chadkhan /coach est tenu à la parfaite confidentialité des profils et de toute donnée auxquels il a accès. Il n'a pas le droit de partager ses codes d'accès à la plateforme avec qui que ce soit. Aucun profil ne peut être exporté à qui que ce soit en dehors du site. Il ne peut appartenir à aucun autre site de shiduhims autre que Bayit Shalem ou exploiter les données du site pour son bénéfice personnel ou le bénéfice d'un tiers.

10.Le chadkhan /coach, tout comme le site Bayit Shalem déclinent toute responsabilité dans les conséquences de quelque nature que ce soit, issues des shiduhims effectués sur le site.

11.Le chadkhan /coach reconnaît qu'il n'a aucun droit de propriété ou autre titre de droit sur la plate-forme Bayit Shalem, ni sur les profils des célibataires inscrits, y compris celles et ceux que le chadkhan/coach aurait fait venir sur la plate-forme.

12.L'accès à la plate-forme Bayit Shalem peut être retiré au chadkhan/coach par l'administrateur en particulier en cas de violation des conditions générales, et de cette charte. L'inscription du chadkhan sur le site [www.bayitshalem.com](http://www.bayitshalem.com) et sa validation par l'administrateur vaut acceptation de cette charte et des Conditions Générales. (modifié)